

le

Pennois

N° 280 | MAI - JUIN | 2023

PLUi

Une urbanisation maîtrisée!

Une qualité de vie préservée!



SOS Médecins
(plateforme générale)
3624 (0.12€/min.)

SAMU
15

Urgences médicales de l'hôpital Nord

Pour joindre un service d'urgence de l'hôpital Nord, urgences adultes, urgences enfants, urgences gynécologiques, urgences ophtalmologiques,

un seul numéro
04 91 96 44 44

Urgence dentaire

Les dimanches et jours fériés, trouvez le dentiste de garde près de chez vous au : 0 892 566 766

Médecins de garde

Depuis le 1^{er} janvier 2021, il n'y a plus de médecins de garde les samedis, dimanches et jours fériés. Il vous est donc conseillé de vous rendre à

La permanence médicale des Pennes-Mirabeau
ouverte 7j/7
de 9h à 22h

166, avenue de Plan de Campagne
04 65 29 03 90

Autres permanences médicales
ouvertes 7j/7 de 9h à 22h

Centre Médical de Vitrolles
32, avenue Padovani
13127 Vitrolles
09 58 15 22 47

Centre Médical GMédec
930, avenue d'Arménie
Centre commercial La Plaine
13120 Gardanne
04 42 50 60 15

Pharmacie de garde

Les dimanches et jours fériés, trouvez la pharmacie de garde près de chez vous (recherche par code postal) grâce au «RésoGardes»

www.3237.fr
ou par téléphone
3237
(accessible 24h/24h)

La pharmacie de Plan de Campagne
est ouverte tous les dimanches de 9h à 13h

CC Barnéoud
Les Pennes-Mirabeau
04 42 02 64 16

Don du sang
15h - 19h30

MARDI 9 MAI
Salle Tino Rossi

MARDI 6 JUIN
Salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville

MARDI 4 JUILLET
Salle Tino Rossi

Contact : 13170adsb@gmail.com

Urgences

Police municipale
04 91 67 17 17

Police nationale
04 84 35 39 20

Commissariat de Vitrolles
04 42 10 88 20

Pompiers
04 42 15 53 85

Ambulances

Bleu marine Ambulances
04 42 90 99 99

Ambulances Horizon
04 91 09 97 29

Ambulances Vitrolles
04 42 78 78 48

Ambulances Inter Urgence
04 91 65 11 11

Clinique vétérinaire

La clinique vétérinaire Mirabeau est ouverte le samedi de 8h à 19h.

1234, quartier du Tunnel,
D113, Les Pennes-Mirabeau
04 42 02 57 00

Pour les nuits et le dimanche, contacter le 08 99 700 425



Préserver notre ville

«Face à la menace de la Métropole, qui pourrait voir la création d'un plan local d'urbanisme intercommunal s'appliquant aux Pennes-Mirabeau, imposant contre notre volonté des hauteurs et des densités très fortes, ce PLU est peut-être l'un des derniers permettant de respecter notre cadre de vie et de préserver la beauté de notre territoire». Voilà ce que je disais en juin 2012 lors de l'approbation du Plan local d'urbanisme de notre commune.

Onze ans après, je constate, en toute modestie, que je ne me trompais pas : ce PLU a bien été le dernier car à présent celui-ci est accompagné d'un «i» qui, même en minuscule, fait toute la différence : désormais, il faut parler de PLUi, Plan local d'urbanisme intercommunal qui à l'échelle des 36 villes du Pays d'Aix va devenir le document de référence.

Comme vous le verrez dans les pages qui suivent, ce PLUi n'a pas encore été approuvé, mais cela ne saurait tarder car après plusieurs années d'études, l'arrêt de projet a été voté le 16 mars 2023 en conseil de Métropole, ce qui signifie que nous sommes dans la dernière ligne droite. Il ne reste plus qu'une nouvelle consultation des personnes publiques associées et l'enquête publique avant l'approbation définitive.

Même si ce plan n'est plus communal, nous avons pesé de toute notre énergie et de tout notre cœur dans l'élaboration de ce nouveau PLUi, afin de défendre l'intérêt de notre commune. Et nous avons été entendus, comme vous pourrez le remarquer en consultant justement le dossier d'enquête publique, certainement en fin d'année ou au tout début 2024.

Vous savez combien je suis attaché au maintien de la qualité de la vie aux Pennes-Mirabeau et à la beauté de notre territoire. Nous avons donc tout fait pour préserver nos grands espaces naturels, mais également pour favoriser le

développement de l'agriculture dans notre «ville au pluriel». À tel point que la proportion des zones naturelles et agricoles, donc non constructibles, a encore augmenté depuis 2012 : elle est aujourd'hui de l'ordre de 75% du territoire.

C'est pourquoi, j'ai beaucoup de mal à accepter les propos démagogiques de ceux qui parlent d'urbanisation à outrance et de bétonisation aux Pennes-Mirabeau. C'est faux ! En effet, il est facile de donner des leçons à des fins électoralistes, mais gérer une commune, c'est le faire en prenant en compte un ensemble d'éléments à savoir que notre ville est attractive, que 60% de Pennois sont éligibles à un logement social, que nous devons protéger son environnement. Et j'ai l'audace de penser que nous y arrivons tant il fait toujours aussi bon vivre ici !

Je voudrais aussi rappeler à ceux qui utilisent des discours complaisants, dénués de responsabilité, qu'ils trompent les Pennois quand ils sous-entendent que la mairie laisse construire à tout-va. Nous ne pouvons évidemment pas intervenir sur les terrains privés. Leurs propriétaires peuvent les vendre à qui ils veulent ! En revanche, grâce à notre ténacité dans l'élaboration du PLUi, ils devront se plier aux exigences de ce document d'urbanisme qui empêchera des constructions verticales !

À quelques mois désormais de l'enquête publique à laquelle je vous conseille de participer, sachez –et je le répète– que nous avons tenu bon et tout fait, avant ce vote de l'arrêt de projet du Plan local d'urbanisme intercommunal, pour protéger notre ville et avec elle l'avenir de nos enfants.

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau

SOMMAIRE

- Édito | page 3
- Ça s'est passé | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/7
- Dans ma ville | pages 8/9
- Santé | page 10
- À la Une | pages 11/13
- Portrait | pages 14/15
- Économie locale | page 16
- Jeunesse | page 17
- Sortir | pages 18/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23

VIE LOCALE

RÉOUVERTURE DE LA FERME

VIE LOCALE

MAISON FRANCE SERVICES

SANTÉ

LE FOOT EN MARCHANT

À LA UNE

UN NOUVEAU PLUi

PORTRAIT

BENJAMIN PERI

ÉCONOMIE LOCALE

16 COMMERCES ENGAGÉS

JEUNESSE

17 LE MENU DES ENFANTS

SORTIR

19 LOU MIRABÉOU A 20 ANS

PROCHAINE ÉDITION

Le Pennois
N° 281 «Été»
JUILLET
AOÛT

DE VOTRE MAGAZINE

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
Direction de la publication Michel Amiel.
Rédaction Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter, Axelle Cecchi.
Maquette, mise en page, graphisme Flavie de Saporta.
Photos Ludovic D. Rodriguez-Pascal.
Suivi distribution Service communication.
Contact rédaction communication@vlpm.com
Impression Imprimerie Print Concept, Traverse de la Bourgade,
13400 Aubagne. 04 91 19 12 10
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.
Dépôt légal mai 2005.



Célébration du 100^e jour d'école - 13 avril - École de La Voilerie



Information sur le don de sang pour les CM1 et CM2 - 6 avril - Écoles Bouroumettes et Cadeneaux



Rencontres intergénérationnelles entre la crèche des Bouroumettes et le foyer de La Gavotte et entre le centre aéré les Charmes et le foyer Ange Cassetari - 18 avril



Remise du label FFF à la JSPM - 26 avril - Stade Basile Boli



Journée sécurité routière - 22 avril - Parking Tino Rossi



Menu de Pâques dans les écoles - 11 avril



«Téléthon merci» - 13 avril - Salle Tino Rossi



Rencontre avec Elizabeth Holleville et Iris Pouy, autrices BD - 15 avril - Idéethèque



Conférence sur la dyscalculie - 14 avril - Salle Tino Rossi



Challenge France Sud-Est BMX - 2 avril - Piste Michel Colucci



Stage manga - du 17 au 21 avril - Idéethèque



Petit déjeuner géant - 21 avril - Centre aéré Jean Giono



Exposition de tableaux des élèves de l'école municipale d'arts plastiques du 6 avril au 3 mai - Hôtel de ville



Remise du label «Ville fleurie» et du prix spécial pour le moulin - 5 avril - Hôtel de Région



Commémoration du génocide arménien - 24 avril - Rond-point du 24 avril



Tournoi de rugby des écoles - 8 avril - Stade Emmanuel Vitria



Épicerie

Depuis janvier, la Renardière a de nouveau une épicerie pour le plus grand bonheur de ses résidents ! JérémY Gaiarsa en est le gérant : «*J'ai toujours travaillé dans le commerce et notamment dans les épiceries fines. Il y a une proximité avec la clientèle qui me plaît*», explique ce trentenaire qui a souhaité ouvrir son propre magasin à la Renardière. «*Depuis la crise sanitaire, il n'y avait plus d'épicerie près de la résidence, j'ai donc saisi l'opportunité et je suis ravi de répondre à ce besoin pour les Pennois*». Si ce magasin, ouvert 7j/7, propose tout type de produits, JérémY Gaiarsa met l'accent sur ses fruits et légumes : «*Je choisis des produits de saison pour ma clientèle et travaille le plus possible avec des producteurs locaux*».

Épicerie La Renardière
Résidence de la Renardière
Tél. 06 25 20 39 06



Pompes funèbres

Après plus de trente années en tant que salarié dans une entreprise de pompes funèbres aux Pennes-Mirabeau, Mark Zammut a décidé d'ouvrir sa propre société avec son épouse Anne. «*Il était important pour moi de rester dans la commune, car je souhaitais continuer à accompagner les familles pennoises*», explique-t-il. «*Le décès d'un proche est une épreuve très difficile, c'est pourquoi, en plus de la préparation et l'organisation des obsèques, nous devons nous montrer présents et à l'écoute des familles*», poursuit-il.

Les pompes funèbres Zammut proposent aussi des services et produits de marbrerie, de la pierre tombale à la création de monuments funéraires : «*Nous nous adaptons aux souhaits des clients et sommes disponibles 24h/24*», précise Anne Zammut.

Pompes funèbres Zammut
152 b avenue François Mitterrand
Tél. 09 78 80 38 10

RÉOUVERTURE

Le printemps de la ferme

Chose promise, chose due ! Après la jachère hivernale qui occasionna une fermeture pour trois mois de travaux, la ferme pédagogique municipale a rouvert ses portes le mercredi 3 mai. Parmi ses visiteurs, on compte les écoles, tout comme les centrés aérés, qui reviennent dans un objectif pédagogique. Quant aux assistantes maternelles, elles bénéficient à nouveau du site, ainsi que les publics spécifiques (IME, hôpital de jour...) attirés par les vertus thérapeutiques du contact avec les animaux. Sans oublier bien sûr le grand public.

De nouvelles propositions

Afin de correspondre aux diverses envies et attentes des visiteurs, les offres d'animation sont désormais étendues avec des créneaux d'activité à réserver (entre 3€ et 5€ l'atelier). Par petits groupes de huit au maximum, quatre animations sont proposées aux enfants dès deux ans : «*Visite de la ferme*», «*Atelier créatif*» variant au gré des saisons, «*À la découverte du poney*» (brossage, pansage et balade poney en main), et «*Autour de la ruche*» (visite commentée et atelier pollinisation). Pour les 7/10 ans en particulier, les stages du mercredi perdurent par sessions de quatre rendez-vous, ainsi que les stages des vacances scolaires. Mais la ferme s'ouvre aussi à d'autres prestations comme l'accueil des anniversaires avec animation le mercredi. «*Nous organiserons aussi des journées à thème sur une période précise de l'année comme une chasse aux œufs ou au trésor, un concours de pétanque, une journée du conte, etc.*», précise l'animatrice Sophie Cabras. Enfin, la privatisation du site pourra être réalisée



en vue d'un événement ou pour des comités d'entreprise.

Un cadre embelli

Pour donner un côté pimpant au cadre de vie des animaux, l'équipe de la ferme a repeint cages et enclos avec l'aide de cinq animateurs scolaires. Plusieurs nouveaux aménagements ont été prévus comme un cheminement qui permet d'observer à loisir les poneys dans leur pré et qui conduit jusqu'à l'hôtel à insectes, totalement rénové, installé dans un nouvel espace détente. Des jardinières à hauteur d'enfant verront bientôt pousser légumes et autres herbes aromatiques destinés aux animaux. Non loin de là, des panneaux du parcours santé enseignent déjà des exercices de remise en forme. Et le parcours sensoriel s'offre à la découverte du marcheur qui s'avance pieds nus sur le sable, les galets, l'herbe, ou la paille... au milieu des bosquets de lavande, verveine et romarin. Tout un beau programme !

Ouverture au public :
Mercredi et samedi | 14h-17h30
Période de vacances scolaires :
du lundi au samedi | 14h-17h30 (excepté les jours fériés)
Renseignements et réservations :
04 42 02 87 28 ou 06 70 66 13 68

ANIMATION

Fête foraine

Manèges pour petits et grands, jeux gonflables, parcours, jeux de tir et d'adresse divers, loteries..., les attractions ne manqueront pas pour cette nouvelle édition de la Fête foraine du week-end de la Pentecôte qui débutera le vendredi 26 mai à 16h30 pour s'achever le mercredi 31 mai à 20h. Installés sur le parking Tino Rossi, les forains



mettront en œuvre tout leur savoir-faire afin que le public puisse passer d'agréables moments en famille ou entre amis. Et bien évidemment pour contribuer à la fête, ils prendront soin de garnir leurs stands de gourmandises en tout genre comme les traditionnelles barbe à papa, pommes d'amour, crêpes, gaufres et autres guimauves. Avis aux gourmands !

SERVICES PUBLICS

Bienvenue à la Maison France Services

J'ai besoin d'aide pour remplir un formulaire en ligne

Je vais vous accompagner et vous expliquer comment faire

Nous venons d'avoir un enfant et aimerions comprendre l'impact sur notre situation fiscale

Je fais le lien avec votre référent Caf ainsi que Pôle emploi, la CPAM et la Direction départementale des finances publiques



©Illustration : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

En 2019, une annonce avait été faite par le Président de la République à l'issue du Grand débat national : favoriser l'accompagnement au quotidien des citoyens dans leurs démarches administratives grâce à la création du réseau France Services et à l'implantation de guichets uniques au cœur des territoires.

Quatre ans plus tard, plus de 2200 Maisons France Services (MFS) ont été installées dans l'hexagone ; aux Pennes-Mirabeau, l'une d'entre elles vient d'ouvrir à La Gavotte, au parc Saint-Georges. Une localisation qui paraissait adaptée dans la mesure où le quartier des Cadeneaux accueille déjà l'Hôtel de ville et le village, la mairie annexe.

Afin de garantir le fonctionnement de ce nouvel établissement, des agents accueillent le public et l'aiguillent dans les démarches administratives courantes : demande de carte grise, allocations familiales, impôts... Pour apporter des réponses plus précises encore, les agents peuvent s'appuyer sur des

correspondants appartenant au réseau des institutions publiques partenaires : Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Pôle emploi, la Poste, Direction Générale des finances Publiques (DGFIP), ministère de la Justice et l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Un bouquet de services

Dans ce lieu de convergence des services publics, les usagers sont ainsi reçus pour être renseignés individuellement mais ils disposent également d'un recours aux moyens numériques. En effet, cet espace est équipé d'une salle informatique en libre accès permettant d'effectuer de nombreuses démarches : simulations d'allocations, demandes préalables de carte d'identité ou de passeport... tout en bénéficiant de l'accompagnement des agents. Enfin, sur ce même site, la Ville a décidé

de proposer des services complémentaires concernant l'accompagnement dans les démarches liées à l'emploi, et plus spécifiquement, des jeunes de 16 à 25 ans (Mission locale du Pays d'Aix) et des personnes en difficulté d'insertion professionnelle (PLIE). Et pour compléter le dispositif, la Maison France Services accueille également les permanences juridiques (conciliateur de justice, consultation juridique et APERS) ainsi que prochainement une permanence du Centre communal d'action sociale des Pennes-Mirabeau. Gageons que la MFS des Pennes remporte autant de succès que sur l'ensemble du territoire ; près de 95% des usagers sont en effet satisfaits du dispositif France Services.

Maison France Services
Impasse Merlusse, parc Saint-Georges
Horaires d'ouverture :
Lundi et vendredi : 9h-12h et 13h-17h30
Mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h
Contact : 04 86 68 37 81

COMMÉMORATION

L'appel du 18 juin

Les Pennois sont invités à commémorer l'appel du 18 juin lancé en 1940 par le général de Gaulle depuis Londres d'où il exhortait ses compatriotes à entrer en Résistance contre l'Allemagne nazie. Le rendez-vous est fixé au dimanche 18 juin à 10h, square Général de Gaulle.



HANDICAP

Une visite du village et du moulin

L'association pennoise Nouveau regard sur le handicap (NRH) propose une découverte du vieux village et du moulin aux personnes en situation de handicap. Ainsi, NRH s'associera à des partenaires pour accompagner les participants (avec handicap moteur, visuel, auditif ou mental) lors d'une visite guidée.

En charge du commentaire explicatif, l'Association pour la défense et la conservation du patrimoine ajustera son propos aux déficients visuels. Également associés, Handicap Évasion 13 proposera, avec l'aide de ses joëlettes, de porter les personnes en fauteuil roulant, et le Centre d'interprétariat de liaison (CIL) assurera les commentaires en langue des signes. À l'arrivée, le meunier fera découvrir le fonctionnement du moulin et la fabrication de la farine.

Samedi 10 juin | Rendez-vous à 13h30 place Léon Depyres
Inscription obligatoire : 04 42 02 98 94



CITÉ HAUTE

De nouveaux travaux de rénovation de voirie ont été menés dans ce quartier. Ils concernaient cette fois l'allée des Oronges.



VILLAGE DES PENNES

Travaux de renouvellement de canalisation et de branchements d'eau potable sur le boulevard de la Burlière.



DANS MA VILLE...

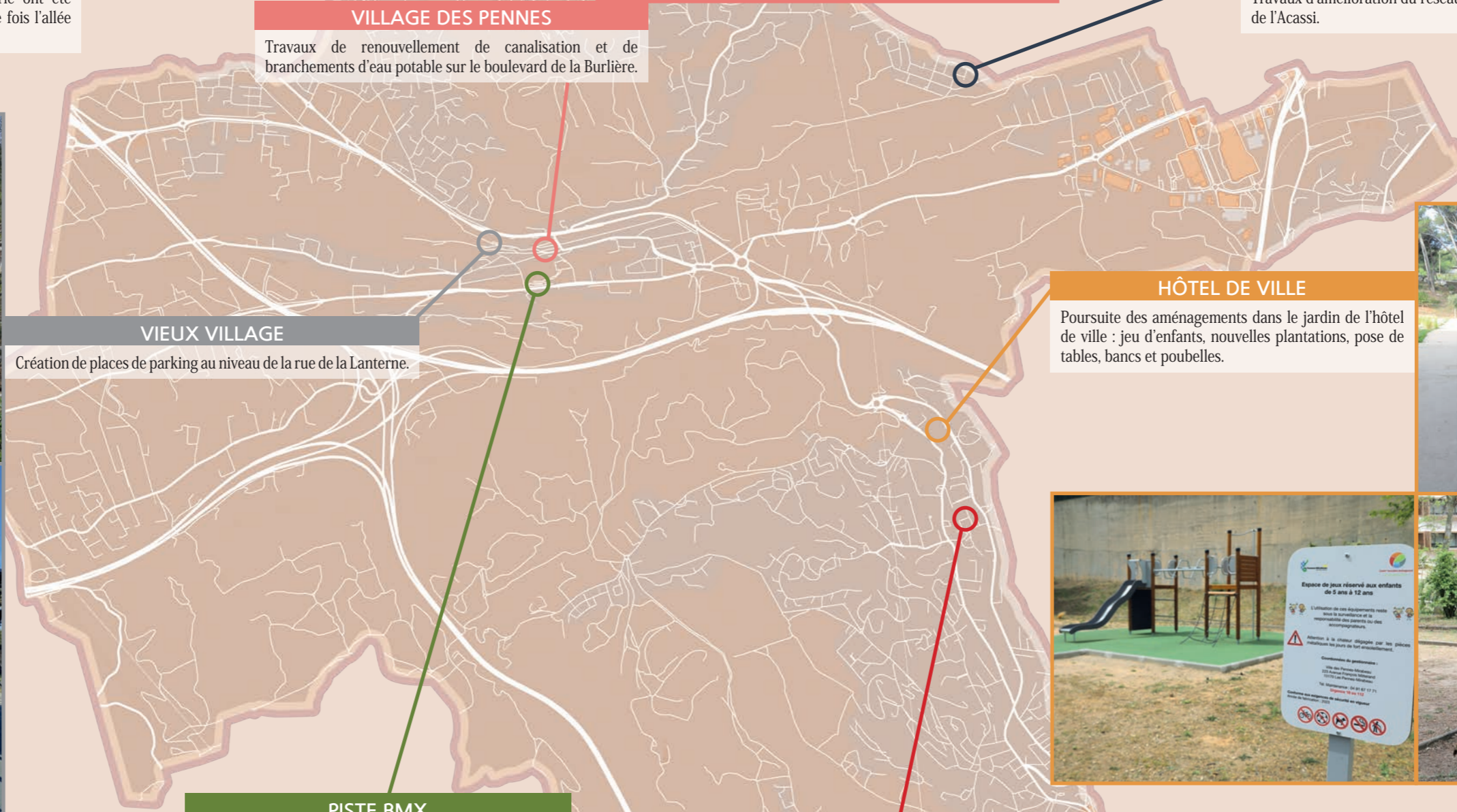
LA VOILERIE

Travaux d'amélioration du réseau d'assainissement au niveau de l'allée de l'Acassi.



VIEUX VILLAGE

Création de places de parking au niveau de la rue de la Lanterne.



HÔTEL DE VILLE

Poursuite des aménagements dans le jardin de l'hôtel de ville : jeu d'enfants, nouvelles plantations, pose de tables, bancs et poubelles.



PISTE BMX

Après celui du terrain de tambourin, l'éclairage de la piste de BMX a été rénové avec la mise en place d'ampoules LED moins énergivores. À suivre : l'éclairage du stade Jean Roure.



GRUPE SCOLAIRE DES CADENEAUX

Création d'une pergola en bois dans la cour de l'école primaire.



CONTACT
Services Techniques
de la Ville des Pennes-Mirabeau :
04 91 67 17 71

Et si on jouait au foot en marchant ?

Vous avez plus de 55 ans et vous êtes adhérents à l'ES13? Découvrez le foot en marchant. Une activité originale, désormais accessible aux Pennes-Mirabeau.

Officiellement «Ville amie des aînés» (label argent) depuis fin 2022, notre commune continue de proposer de nouvelles animations en direction des séniors pennois. Dernière en date : le foot en marchant. Une activité ouverte aux plus de 55 ans, adhérents à l'ES13 (Énergie Solidaire) et pour laquelle la Ville des Pennes-Mirabeau met à disposition le stade Jean Giono les vendredis de 8h à 10h30. Cette discipline se déroule par équipe de 5 ou 6 joueurs sur un terrain de football mais avec des dimensions réduites (35 à 40 mètres de longueur). Il s'agit d'une version plus lente du foot avec des règles spécifiques. Première d'entre elles : les joueurs doivent uniquement marcher. Logique! Avec notamment un ballon qui ne doit pas dépasser la hauteur des hanches, pas de hors-jeu et une interdiction des tacles, charges et contacts. Les bienfaits de cette activité sont nombreux : un effort cardiaque mesuré, moins de tension au niveau articulaire et musculaire, aide à la perte de poids, stimulation du système cardio-vasculaire... «Le foot en marchant est aussi une occasion de créer de beaux moments de partage et d'échange entre les participants et les animateurs», conclut-on du côté de l'ES13.



Envie de tester ?

Rien de plus simple : il suffit de vous présenter le vendredi matin à 8h au stade Jean Giono avec un certificat médical. Vous aurez simplement alors à vous acquitter sur place de la somme de 22€ (cotisation trimestrielle, soit 2€ la séance).

PLUi : mode d'emploi !

Si les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes s'appliquent encore sur les villes du Pays d'Aix, ils passeront bientôt à la trappe pour laisser place au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Une évolution liée au transfert en 2016 de cette compétence à la Métropole Aix-Marseille-Provence et dont le principal objectif est de définir des règles communes permettant un développement cohérent du territoire. Grâce à son caractère macroscopique, il permet en effet d'avoir une vision élargie sur certains secteurs frontaliers entre villes ou des zones particulières comme Plan de Campagne.

Le PLUi définit la vocation principale (habitat, économique, espaces agricoles et naturels) des différents secteurs du Pays d'Aix ainsi que leurs modalités d'aménagement.

Son élaboration a été prescrite par délibération du 18 mai 2018 du conseil de Métropole et concerne 36 communes dont la nôtre.

Cette nouvelle vision, à grande échelle, ne doit pas s'opposer aux particularismes locaux, c'est pourquoi, notre municipalité sous l'impulsion de Michel Amiel, s'est fortement investie pour défendre les Pennes-Mirabeau et son cadre de vie. Elle a été entendue puisque l'arrêt de projet, voté le 16 mars 2023 et précédant la dernière phase de concertation d'enquête publique, correspond aux souhaits de la municipalité afin de protéger notre commune en termes d'environnement et d'habitat pour les quinze prochaines années.

Coupon à remplir, découper et envoyer à l'adresse ci-dessous :

PRÉVENTION CANICULE

CCAS des Pennes - 8, av. du Général Leclerc 13170 Les Pennes-Mirabeau
Tél : 04 91 67 17 35

Nom Prénom

Né(e) le

Adresse

Tél.

En cas d'urgence, joindre

Nom Prénom

Tél.

Coordonnées de la personne déclarante si la demande est faite par un tiers :

Nom Prénom

Adresse

Tél.

RGPD : vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer à tout moment auprès de la Ville des Pennes-Mirabeau.

Plan canicule

À partir du 1^{er} juin, le Plan canicule sera mis en place et ce jusqu'au 15 septembre. Cette décision permet de prévenir les risques sanitaires liés à la survenue de fortes chaleurs par une série de mesures adaptées.

L'été, la hausse des températures sur plusieurs jours consécutifs soumet le corps à rude épreuve surtout pour les personnes les plus fragiles.

En prévision, le CCAS établit donc une liste de ces personnes à risque (adultes handicapés, personnes de plus de 65 ans et de plus de 60 ans quand elles sont inaptes au travail) et/ou isolées vivant sur la commune, pour pouvoir mettre en place un système de veille sanitaire. Cette liste est consignée dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Les aides à domicile, médecins, aidants, ou voisins, ne doivent pas hésiter à sensibiliser à ce sujet les séniors qu'ils côtoient.

Alors, n'hésitez pas à vous faire recenser, ou à inscrire une personne de votre entourage, en remplissant et transmettant le coupon ci-contre au CCAS ; vous bénéficierez ainsi d'un suivi tout l'été, en particulier lors d'un déclenchement d'une alerte canicule par la préfecture.

En cas de besoin, la plateforme Canicule info service est accessible au **0800 06 66 66** tous les jours de 9h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France). Celle-ci vous permet d'obtenir des conseils pour vous protéger et protéger votre entourage. Restez également informé sur les épisodes caniculaires prévus dans les 24h à venir grâce au site **vigilance.meteofrance.fr** (information actualisée au moins deux fois par jour à 6h et à 16h).

Contact CCAS : 04 91 67 17 37
ou ccas@vlp.com

Une construction au long cours

Depuis cinq ans et même un peu plus, de nombreuses étapes ont marqué l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix dont le projet a été arrêté le 16 mars dernier. Retour sur les principales.



2019 Cette année-là ont eu lieu deux étapes essentielles : la phase de diagnostic et la mise en œuvre du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). La première a permis de rappeler qu'avec ses 400000 habitants et son très fort développement économique (création annuelle moyenne de 2000 à 2500 emplois), le Pays d'Aix occupe une place centrale au sein de l'espace métropolitain, ce qui le rend très attractif. Avec en contrepartie, une augmentation du prix de l'immobilier - nous sommes bien placés pour le savoir aux Pennes-Mirabeau - contraignant les habitants à s'éloigner des bassins d'emplois, ce qui ne manque pas de générer des difficultés sur les axes de transport.



C'est ainsi que sur la base de ce diagnostic, les élus métropolitains et les maires ont souhaité bâtir un PADD - seconde grande étape de cette année 2019 - visant à faire du Pays d'Aix «un territoire écoresponsable, conciliant proximité et attractivité». Ce projet d'aménagement et de développement durables, même s'il n'aborde pas les questions de zonage, même s'il n'est pas directement opposable aux demandes d'autorisation de construire, n'en est pas moins

2018 Le 18 mai, par la délibération n°URB 002-3841/18/CM, le conseil de la Métropole a prescrit l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix, avec la définition des objectifs et des modalités de la concertation. Cependant, un premier travail avait été engagé dès 2017 par les élus du territoire au sujet de la participation des 36 communes à l'élaboration de ce nouveau Plan local d'urbanisme ; les villes et leurs maires étant évidemment les mieux placés pour connaître les enjeux territoriaux locaux. L'idée était de réaliser un véritable travail de co-construction de ce document d'urbanisme majeur pour la population et son cadre de vie. Une volonté qui s'est notamment concrétisée par les nombreuses conférences intercommunales des maires.

la pièce maîtresse du plan local d'urbanisme. En effet, il fixe à l'horizon 2035 les objectifs et les grandes orientations en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.

Le PADD de ce PLUi se décline en sept objectifs regroupés autour de trois «piliers» : l'environnement, la proximité et l'attractivité. Concernant l'environnement, deux objectifs visent à garantir un développement équilibré du territoire en assurant une gestion économe de l'espace et le maintien de l'écrin naturel et du patrimoine identitaire du Pays d'Aix. Pour la proximité, deux objectifs également : offrir à la population un cadre de vie plus sain et plus sûr et permettre une mixité fonctionnelle et générationnelle, en anticipant dans la mesure du possible les changements sociétaux. Ils placent le bien-être et la santé au cœur du projet de territoire.

Enfin, les trois derniers objectifs, liés à l'attractivité, doivent permettre d'assurer le maintien du rayonnement et de l'attrait économique du Pays d'Aix et de pérenniser le potentiel agricole de ce territoire d'exception ; notre commune en est un parfait exemple avec son très grand pourcentage d'espaces naturels et agricoles (75% du territoire).

2020 > 2022

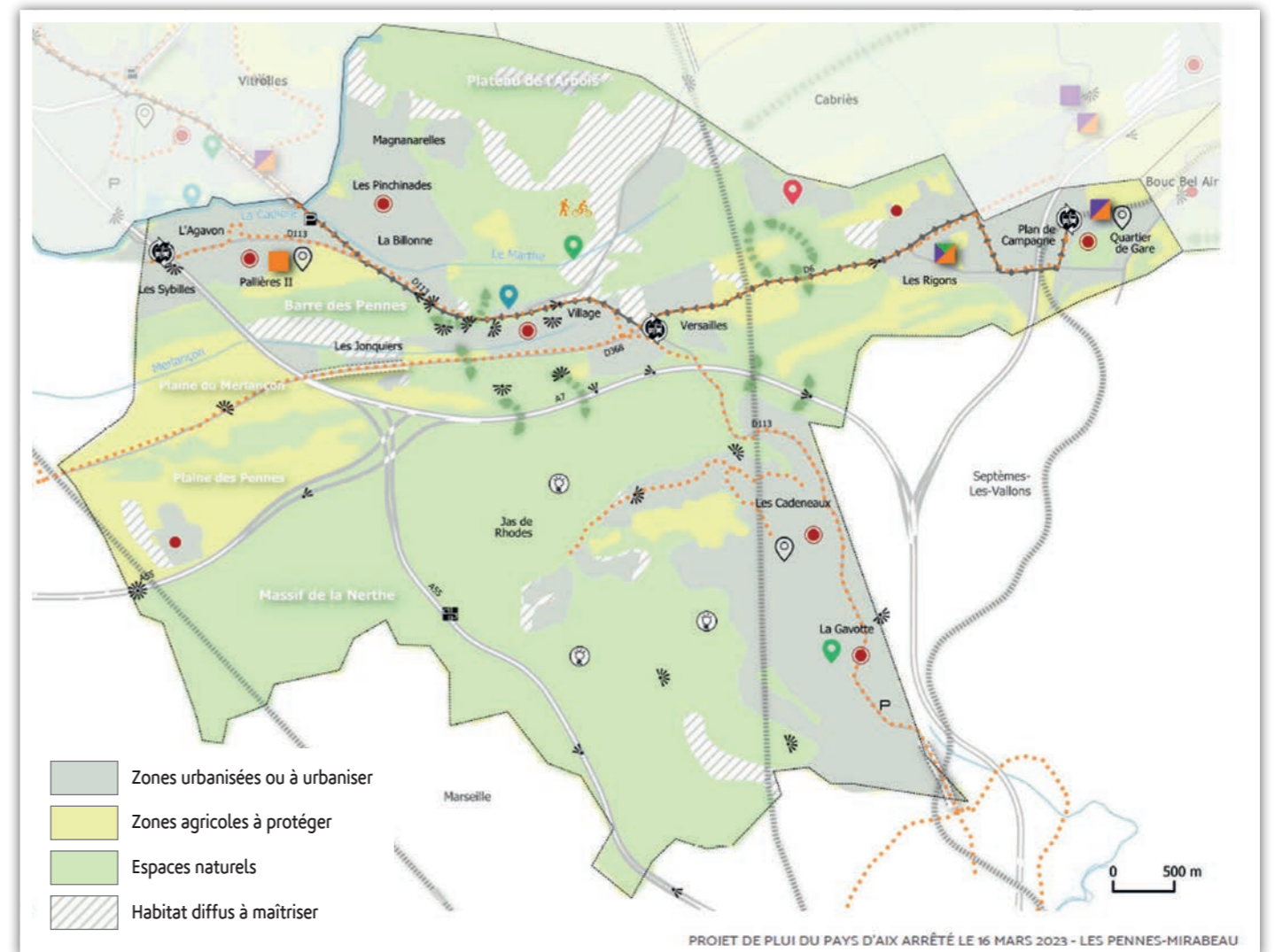
Durant ces trois années, afin de traduire les orientations du PADD, la concertation publique a été lancée (réunions d'information, expositions comme à l'hôtel de ville) et, surtout, les échanges se sont multipliés entre les techniciens de la Métropole, ceux des communes et bien sûr les maires souhaitant, comme le nôtre, protéger leur territoire dans ce projet collectif. Car il fallait déterminer «où et comment construire» via la définition de règles applicables sur chaque type de zones (urbaines, à urbaniser, naturelles, agricoles). Et aux Pennes-Mirabeau, les choses étaient claires : ne pas toucher aux zones naturelles et agricoles ; geler l'urbanisation à l'exception de Pallières et du quartier de gare à Plan de Campagne, deux projets annoncés de longue date ; s'opposer à la verticalité dans les constructions afin que notre commune garde son identité de ville principalement pavillonnaire. Ce PADD a ensuite trouvé sa traduction autour de trois Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ainsi, les trois piliers du projet (environnement, proximité et attractivité) sont déclinés en OAP (cf. ci-contre).

OAP environnement	OAP proximité	OAP attractivité
Agir en faveur de la biodiversité	Mieux se protéger face aux nuisances, risques et pollutions	Soutenir les activités vectrices de rayonnement
Protéger les paysages de la campagne provençale	Rendre la ville perméable	Maintenir le haut niveau de croissance économique
Requalifier les paysages du quotidien	Concevoir des bâtiments agréables à vivre	Faciliter les déplacements métropolitains
Gérer durablement les ressources de la construction	Aménager des espaces partagés de qualité	

2023 > 2024

Le 16 mars a été voté l'arrêt de projet du PLUi, privilégiant la situation que notre commune souhaitait (voir carte ci-dessous). Pour autant, l'histoire du premier PLUi du Pays d'Aix n'est pas encore finie. En effet, les personnes publiques associées (État, Région, Département, chambres consulaires...) vont être consultées une

dernière fois, tout comme la population, à travers l'enquête publique. Les particuliers pourront ainsi formuler des observations et/ou vérifier la prise en compte des demandes déposées dans le cadre de la concertation publique. Cette dernière étape devrait se dérouler fin 2023/début 2024 et permettre de valider le projet en vue de son approbation ; celle-ci est attendue au deuxième semestre 2024. Dès lors, le PLUi du Pays d'Aix deviendra opposable.



PROJET DE PLUI DU PAYS D'AIX ARRÊTÉ LE 16 MARS 2023 - LES PENNES-MIRABEAU

Benjamin Peri

Le fast entrepreneur !

Afin de répondre aux exigences de la loi anti-gaspillage, les fast-foods doivent passer à la vaisselle réutilisable. Et pour cette obligation, McDonald's® a fait appel au Pennois Benjamin Peri, un ingénieur engagé dans le zéro déchet.

Difficile de ne pas l'avoir remarqué sur les tables du géant du fast-food, McDonald's®. Depuis quelques mois, la vaisselle réutilisable remplace les emballages jetables, une décision imposée par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) de septembre 2020. Exit le carton, place aux contenants recyclables aux couleurs de la marque : verres, cornets de frites, barquettes de nuggets... tout y passe ! Mais saviez-vous que cette vaisselle réutilisable, on la doit à un Pennois ? Benjamin Peri, co-fondateur de la start-up Pyxo, qui a grandi ici et reste attaché à notre commune.

Des idées plein la tête

À tout juste 32 ans, ce jeune entrepreneur brille par son parcours : diplômé en 2016 de CentraleSupélec, soit la troisième meilleure école d'ingénieurs de France, il a ensuite fait ses armes dans une *hacker house*, un espace de travail dédié à la créativité et à l'innovation, accueillant ingénieurs et développeurs. «*On y consacre la plupart de notre temps à mener des projets d'innovation et lorsque quelqu'un a une idée, hop ! On met toutes nos connaissances à contribution pour la concrétiser*», explique-t-il. C'est durant cette période, en 2017, que Benjamin co-crée sa première start-up dans le stockage intelligent de données, qui permet, grâce à un algorithme, d'étendre la capacité de stockage de clés USB et de disques durs. Une technologie qui le mènera jusqu'à Las Vegas, où il la présentera lors du CES (Consumer Electronics Show), le plus grand salon d'innovation du monde, et qui sera, plus tard, vendu à Huawei, le géant chinois du numérique. Toutefois, malgré ces expériences enrichissantes, cela ne correspondait pas vraiment à sa vocation.

Engagement environnemental

Car ce qui anime Benjamin Peri depuis sa tendre enfance, c'est la cause environnementale : «*En grandissant aux Pennes-Mirabeau, j'ai été témoin d'incendies qui ravageaient ma garrigue*». Il s'intéresse d'ailleurs beaucoup à la question du réchauffement climatique : «*Et plus on s'informe sur l'environnement, plus on se rend compte à quel point il y a urgence !*». Il voit alors dans son envie d'entreprendre, un moyen d'agir. «*On ne peut pas tout régler, mais on peut s'attaquer à un sujet et essayer de faire bouger les choses*». Et justement, ce sujet se précise quand il collabore avec son ancien camarade de classe et futur associé François des Beauvais, engagé, dans le «zéro déchet». «*Nous avons passé tout l'été 2018 à échanger nos idées et un après-midi en allant faire un footing dans le Jardin des Tuileries où était installée une fête foraine, j'ai été frappé par les poubelles qui débordaient à cause des emballages de restauration rapide*». C'est le déclic. Fin 2018, les deux associés fondent la start-up Pyxo avec un objectif simple mais ambitieux : supprimer les emballages jetables.

Objectif zéro déchet

La réutilisation de contenant est donc au cœur de leur concept, mais encore faut-il trouver le bon modèle : «*Nous avons d'abord lancé un service de livraison de plats cuisinés dans des contenants réutilisables que nous allions chercher ensuite... mais ça n'a pas fonctionné, c'était trop coûteux*». C'est en 2019 que le projet évolue, alors qu'ils participent au salon de l'innovation VivaTech Paris : «*L'entreprise Sodexo nous a sollicités pour obtenir des contenants réutilisables. À partir de là, nous avons commencé à développer une gamme de produits*». Et même si le Covid vient chambouler cette première collaboration, les deux jeunes entrepreneurs ne s'arrêtent pas pour autant d'innover... et leur travail arrive jusqu'aux oreilles de McDonald's® France qui, suite au vote de la loi AGEC, cherche à évoluer vers de la vaisselle réutilisable pour la restauration sur place : «*C'était une formidable opportunité et un nouveau défi car il fallait repenser une vaisselle entièrement adaptée aux cuisines du fast-food et à l'image de la marque*».

Innovation mondiale

Après des mois de conception et de tests, la vaisselle de McDonald's® est enfin opérationnelle dans toute la France : «*C'est même une innovation mondiale, car nous sommes le seul pays à le faire !*», souligne Benjamin Peri. «*Cette solution a bousculé la Commission Européenne qui réfléchit à en faire une norme pour l'Union Européenne*», précise-t-il. L'accueil de cette nouvelle formule, bien que globalement positif, n'est toutefois pas si simple. La vaisselle a dû être équipée de puces RFID (identification par radio-fréquence) permettant notamment d'évaluer le stock, mais également les pertes... «*Nous savions qu'il y aurait des vols, mais c'est l'effet de la nouveauté. Dans quelques années, cet inconvénient va baisser*». La démarche doit aussi faire face aux attaques des «*lobbys de l'emballage qui pointent la consommation d'eau liée à la vaisselle réutilisable ; elle est pourtant largement moins conséquente que celle pour la fabrication du carton*», corrige Benjamin Peri, qui demeure cependant conscient qu'il va falloir un certain temps d'adaptation. «*Toute transition écologique est très systémique et demande nombre de changements. Pour que ça marche, il faut que ce soit simple pour le consommateur et qu'il y trouve un avantage*». Avant de conclure sur les défis à relever : «*Oui, il y a encore beaucoup à faire mais je sais que nous allons dans le bon sens*».

«*Toute transition écologique demande nombre de changements. Pour que ça marche, il faut que ce soit simple pour le consommateur et qu'il y trouve un avantage*»



Les bienfaits du commerce engagé



Aux Pennes-Mirabeau, les Commerces Engagés poursuivent leurs initiatives en faveur de l'environnement.

En 2014, le label Commerces Engagés était créé par l'association Écoscience Provence avec le soutien du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) du Pays d'Aix dans l'objectif de favoriser l'adoption d'attitudes éco-responsables par les commerçants du territoire. Dès l'année suivante, aux Pennes-Mirabeau, une dizaine d'entre eux intégrait la démarche suivant un cahier des charges qui milite pour un commerce durable grâce à la mise en place de mesures spécifiques. Finalement, en avril dernier, Natural'Inn Café est venu s'ajouter à la liste de ces commerces ; pour cette enseigne, comme pour la pharmacie Codaccioni, qui fut la première à entrer dans la démarche, c'est l'occasion de promouvoir, plus qu'une bonne pratique, une véritable philosophie de vie. Rencontres.

www.commerce-engage.com



Natural'Inn Café

Installé dans le village, Natural'Inn café vient tout juste d'intégrer la démarche Commerces engagés, ce qui est en adéquation totale avec son ADN. Dans ce salon de thé qui propose recettes sucrées et salées, les produits sont bios et proviennent autant que possible d'une production locale ou du commerce équitable. Une initiative aux multiples retombées positives et qui favorise notamment la santé par l'assiette. «Je prépare l'ensemble de mes recettes sur place, dans le laboratoire qui jouxte la salle de restauration», signale Michelle Adajar, la responsable. En plus du choix de ses produits, elle prête aussi attention au gaspillage alimentaire. «Avec le principe du bar à salade, les clients se servent eux-mêmes et paient en fonction de cette quantité ; il n'y a donc pas de restes à jeter.» Et pour ses déchets, la restauratrice pratique le tri sélectif tout en essayant au maximum de les limiter. «Je n'utilise pas de sets de table, je fais attention à ma consommation d'électricité et j'encourage les clients à venir avec leurs propres contenants pour les tartes, salades, pâtisseries, à emporter. Je compte d'ailleurs bientôt mettre en place une signalétique avec l'appui du CPIE.»



Pharmacie Codaccioni

À la pharmacie Codaccioni, les initiatives ont commencé avant l'adhésion au label des Commerces engagés, il y a déjà huit ans. Flora Codaccioni, la gérante : «Je suis personnellement très attachée à la préservation de l'environnement. Nous avons pris très tôt certaines habitudes comme le fait de minimiser et trier nos déchets. Nous essayons aussi de réduire nos dépenses d'énergie en remplaçant les ampoules, en limitant l'usage de l'électricité. Et quand arrivent les premières chaleurs, la climatisation est enclenchée le plus tard possible.» Parallèlement, la pharmacie a développé un partenariat avec une association locale pour le recyclage des radios et paires de lunettes, elle s'est même lancée dans la récupération de bouchons plastique, sans parler de ses engagements auprès d'associations caritatives. «Dès qu'une possibilité d'agir se présente, nous la saisissons, nous avons d'ailleurs été pilotes en matière de recyclage des DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux) avant que la démarche ne devienne obligatoire. D'une manière générale, nous n'hésitons pas à mettre l'accent sur les bonnes pratiques, les habitudes du quotidien comme l'usage des cabas réutilisables ou le tri. En montrant l'exemple et grâce aux échanges, on peut faire en sorte que de petits ruisseaux deviennent de grandes rivières. Et je suis sûre que l'on va y arriver !»

Stages sportifs d'été



Du 10 au 28 juillet, retour des stages sportifs, avec des inscriptions qui débutent le 10 mai.

Très appréciés des familles, les stages sportifs auront lieu du 10 au 28 juillet, avec comme partenaires la mairie et l'association Pennes-Mirabeau Cadeneaux Rugby (PMCR). La première fournit une aide financière (subvention de 15 000 euros) et la mise à disposition du complexe Jean Roure et prend également en charge les repas à la cantine de La Renardière et les goûters. Quant au PMCR, il se charge de l'animation avec l'aide d'associations sportives locales et en présence d'un personnel diplômé. «Le sport, l'apprentissage des règles de vie en collectivité, la mixité, la découverte de nouvelles activités, sont autant de bénéfices pour les jeunes», souligne Pierre Tonarelli, adjoint au maire délégué aux Sports. En effet, les jeunes (nés entre le deuxième semestre 2010 et le premier semestre 2016) vont pouvoir pratiquer entre autres le tir à l'arc, le badminton, le rugby, la course d'orientation, le foot, l'athlétisme, des jeux aquatiques... Le tout à des tarifs raisonnables : 90€ par semaine pour les Pennois (72€ pour la première semaine car réduite d'une journée en raison du 14 juillet), 100€ pour les licenciés PMCR ne résidant pas aux Pennes-Mirabeau et 120€ pour les jeunes hors commune.

Pratique

Les inscriptions débutent le 10 mai et se poursuivront jusqu'au 24 juin. Elles s'effectuent soit en ligne sur le site internet des Pennes-Mirabeau Cadeneaux rugby : www.rugbycadeneaux.com, soit directement au club, 1308 avenue Paul Brutus, permanence le mercredi de 8h30 à 11h30 ou de 17h30 à 18h30.

RESTAURATION

Des menus pas comme les autres



Des tacos dans le menu choisi par les enfants de l'école des Amandiers et servi à tous les écoliers de la commune.

Quand les enfants ont le choix d'élaborer leur propre menu à la cantine, cela donne pour le plus grand bonheur de tous, des tacos, du steak haché avec des pâtes, des cordons bleus ou encore des cheeseburgers frites, auxquels sont venus s'ajouter des fruits et légumes. Cette invitation à imaginer un repas est le résultat d'une opération ayant été menée à l'école des Bouroumettes en 2022 et qui a été reconduite cette année dans l'ensemble des écoles de la commune. Rejoignant le programme d'enseignement scolaire qui intègre une éducation à l'alimentation dès le plus jeune âge, chaque classe de primaire a élaboré un menu, lequel a été soumis au vote de l'ensemble des élèves de chaque école, avant d'intégrer le planning des menus d'avril, mai et juin. «Certains d'entre eux ne sont pas aussi équilibrés qu'ils le devraient. Mais ils possèdent d'autres vertus indissociables de la notion de santé, comme le plaisir de manger!», indique la diététicienne municipale. Ces menus permettent également de limiter le gaspillage, aspect important de l'éducation à l'alimentation dispensée aux enfants. Au printemps, les jeunes Pennois ont déjà pu tester les trois premiers menus ayant obtenu la faveur des écoliers des Amandiers, de la Voilerie et de la Renardière. L'opération se poursuit jusqu'au 20 juin, date à laquelle sera servi le menu des enfants de l'école des Cadeneaux.

Rendez-vous à l'Idéethèque !



En mai et juin, votre Idéethèque proposera à nouveau un riche programme d'activités, pour tous les publics, avec notamment des animations autour des temps médiévaux et de la nature.

Retour au Moyen-Âge !



Oyez, oyez! En mai, l'Idéethèque vous propose un voyage dans le temps, à l'ère médiévale, en écho au festival Lou Mirabéou. Samedi 13 mai, les Pennois pourront venir à la découverte des métiers d'antan avec l'intervention de notre meunier, Guy Lagier et le potier du village, Thierry Fromentin. Tous deux présenteront leur profession, son évolution et proposeront des démonstrations de leur savoir-faire. Le meunier se servira d'un modèle réduit du moulin pour en expliquer le fonctionnement et présentera les différents types de blé et leur parcours pour obtenir de la farine. Quant au potier, il permettra aux visiteurs d'apprécier les différentes techniques et notamment le tour, machine emblématique de l'artisan. Le public pourra ainsi mettre la main à la pâte de façon ludique durant cette journée d'immersion au cœur de ces métiers traditionnels et locaux! Le Moyen-Âge sera aussi le fil conducteur d'autres rendez-vous : projections Ciné-Livre (mercredi 3 mai), Ciné en Bib' (jeudi 11 mai), Heures du Conte pour les tout-petits des mercredis 10 et 24 mai. Et pour les jeunes Pennois, des ateliers créatifs auront lieu le samedi 13 mai.

Programme détaillé sur ideetheque.fr

La nature à l'honneur



En juin, l'Idéethèque propose une programmation axée autour de la nature. Du 2 au 30, le public pourra découvrir l'exposition « Arbres & forêts remarquables », proposée par l'Écomusée de Gardanne et consacrée aux principales essences forestières de notre région : comment les reconnaître et quels secrets renferment-elles? Mais le principal rendez-vous du mois se tiendra le samedi 3 juin, date à laquelle les Pennois pourront participer à divers ateliers comme l'initiation au bouturage et semis tout en en apprenant plus sur les plantes adaptées à notre climat, leurs caractéristiques et comment en prendre soin. Ils pourront également réaliser un mini potager à l'aide de matériaux recyclés, lors d'un atelier créatif destiné aux familles. Enfin, dans l'ID Cuisine, se déroulera une découverte de l'aromathérapie et des bienfaits des plantes, à travers une présentation d'huiles essentielles et la fabrication de roll-on « premier secours » et « anti-stress » pour faciliter le sommeil. L'Idéethèque accueillera d'autres événements sur ce thème tout au long du mois, comme des conférences sur les jardins des pharaons le 6 juin ou encore sur la forêt méditerranéenne le 20 juin.

Programme détaillé sur ideetheque.fr

Renseignements, réservations, paiements... Rendez-vous sur

ideetheque.fr



ÉVÈNEMENT

Lou Mirabéou

Les 20 et 21 mai
au Village des Pennes



Depuis vingt ans, Lou Mirabéou est toujours le rendez-vous du mois de mai pour la plus grande satisfaction du public, qu'il soit pennois, venant de la région ou de plus loin encore. Pour ne pas déroger aux propositions qui font son succès, le festival imaginé par la Porte des Étoiles accueillera encore cette année chevaliers, seigneurs, conteurs et musiciens, lors d'une véritable épopée moyenâgeuse. Parmi les nombreuses troupes présentes, la Compagnie Estival réglera de ses prouesses aériennes et musicales, Kaidja et les écuries du Réal imposeront le courage des chevaliers lors d'un tournoi, Kroquelalune racontera ses histoires peuplées de personnages malicieux.

Entre magie, équilibre et tours de force, vous suivrez aussi les aventures d'Arthur le Dur et d'Ivan le Malin avec Art Circus, serez séduits par l'envolée des rapaces, menée par Les Aigles de Gascogne et danserez avec la Porte de Étoiles en compagnie du jeune prince Albéric dans la forêt enchantée. Sans oublier le spectacle nocturne : « Le Fólkvangr, le royaume des Valkyries ». Bien sûr l'ambiance de Lou Mirabéou ne serait pas totale sans le concours de tous les autres représentants de la période médiévale sur leurs sites habituels. Ainsi le marché garnira ses étals d'artisanat et de gourmandises, le campement sera peuplé de seigneurs et chevaliers. Et comme la gastronomie participe aussi à l'immersion

historique, des menus typiques seront proposés le samedi soir dès 19h30 et le dimanche à partir de 11h45. Animation garantie par chevaliers, musiciens et autres figures directement débarqués du XIII^e siècle!

Samedi 20 et 21 mai à partir de 10h
Village des Pennes
Réservations repas et spectacle :
06 11 32 72 89 / 04 42 02 55 14
laportedeseitoles@wanadoo.fr
Les détails du programme sont à retrouver sur www.pennes-mirabeau.org

Fête provençale

L'Association pour la défense et la conservation du patrimoine donne rendez-vous à tous les amateurs de traditions régionales à l'occasion de la Fête provençale qui se déroulera comme à l'accoutumée dans le cadre de la ferme pédagogique. L'animation y sera assurée tout au long de l'après-midi par le groupe folklorique Lou Fanau, sans oublier les danses provençales des écoliers de Sainte-Elisabeth.

Dans cette ambiance, les plus jeunes auront le choix de pratiquer un ou plusieurs ateliers : construction d'un moulin, peinture de santons en argile, fabrication de savons..., en plus de venir écouter des contes provençaux. Parallèlement, de nombreux stands mettront en valeur le savoir-faire local (apiculture, fromagerie, poterie...) et la salle d'exposition présentera ses trésors d'autrefois. En fin de journée, après la préparation de l'aioli et le tirage de la tombola, le public sera invité à l'apéritif de clôture. Les gourmands pourront toujours s'attarder en optant pour le menu « Ma Provence » (à réserver avant le 25 mai. Tarif : 20 €).

Samedi 3 juin de 14h30 à 19h
Ferme pédagogique
Renseignements et réservations :
06 09 84 58 01 / 06 87 62 49 79
Sous réserve de modification

Feux de la Saint-Jean

Au fil des mois, l'ensoleillement a progressé et l'allongement des jours atteindra bientôt son apogée. Pour célébrer ce moment unique, l'Association pour la défense et la conservation du patrimoine rassemblera les Pennois autour des traditionnels Feux de la Saint-Jean. Au stade Fernand Sumeire, le public sera attendu au rythme des chants et danses du groupe folklorique L'Escolo de la Mar jusqu'au moment où sera réceptionnée la flamme ravivée sur le Pic du Canigou et acheminée via la ville d'Arles. Cet événement sera accueilli par les discours du maire, Michel Amiel, et du représentant de la Maintenance des feux de la Saint-Jean, avant que ne soit entonné l'hymne du poète Frédéric Mistral cher aux Provençaux, la *Coupo Santo*. Son fameux refrain sera repris par l'assemblée toute entière, diffusant un esprit de fête et de communion que l'on pourra éprouver autour du verre de l'amitié.

Vers 22h30, chaque participant, petit ou grand, se verra remettre un lampion ; ainsi pourvu, il pourra se joindre à la procession menant jusqu'au square du 19 mars 1962, lieu de l'embrasement rituel du bûcher. Puis, toujours au son du groupe folklorique, s'envoleront chants et farandoles et naîtra l'envie, pourquoi pas, de prononcer ses vœux dans la nuit illuminée!

Vendredi 23 juin à partir de 20h
Stade F. Sumeire, Square du 19 mars 1962
Renseignements : 06 09 84 58 01 / 06 87 62 49 79
Sous réserve de modification



CONCERT

Sombre lumière

Marie Bénichou à la flûte et Lucia Cervi au piano, nous entraînent pour une escapade dans la nature, au moment où la voûte céleste se pare de fragments de lumière. Aux confins du jour, lorsque les derniers rayons du soleil s'évanouissent, c'est l'ambiance que le Duo Reflets aime à faire partager au public avec ses morceaux choisis. On y découvre Debussy et son inspiration libre et fluide, Messiaen dans toute sa densité, Schubert et sa profondeur, mais aussi Rachmaninov, Gaubert ou Andersen. En amont de ce programme, les deux artistes enseignantes à l'école municipale de musique des Pennes-Mirabeau, ont eu ce désir de jouer ensemble en écho à leurs sensibilités musicales communes. «Ce concert a été conçu comme un cheminement d'un univers à un autre, autour de compositeurs de la fin du XIX^e siècle et surtout du début du XX^e. Pour ce programme, nous avons privilégié des œuvres qui nous séduisaient autant l'une que l'autre», indique Marie Bénichou. Certaines partitions proviennent d'œuvres littéraires, comme *La Belle meunière* inspirée à Schubert par les poèmes de Wilhelm Müller et ses thèmes typiquement romantiques. Dans d'autres poèmes mis en musique et chantés, la voix s'est muée en flûte. «Nous accompagnerons nos auditeurs au fil de cette promenade avec des explications. Et nous ferons aussi des lectures d'œuvres qui sont à l'origine de certaines compositions.»

Vendredi 12 mai | 20h30
Auditorium de L'idéethèque
Tarifs : 11€, 8€ et 3€
Renseignements : 04 91 67 17 79



ANIMATIONS

Les rendez-vous du Comité des fêtes

Concours de pétanque caritatif

Samedi 13 mai | à partir de 9h
Ce concours est organisé au profit de l'Œuvre des Pupilles des sapeurs-pompiers. Les inscriptions seront enregistrées à partir de 9h pour un tirage et un début des parties à 10h. À l'occasion de cette journée familiale, des triplettes mixtes ou dédiées aux enfants de moins de 12 ans permettront de remporter de nombreux lots.
Square du 19 mars 1962,
Inscription : 15€ par équipe
Buvette et petite restauration

Journée des enfants

Dix châteaux gonflables pour glisser, rebondir et sauter, afin de passer une sacrée journée!
Dimanche 14 mai | 10h - 18h
Square du 19 mars 1962

Soirée moules frites / animation DJ

Vendredi 16 juin | 19h - minuit.
Tarif : 17€ par personne
Parking Jean Moulin (Poste Gavotte)

Concours de boules en nocturne

Samedi 17 juin
Venez vous exercer lors du Challenge Arnone organisé en équipes mixtes ; les enfants de moins de 12 ans pourront également participer.
Tarif : 15€ par équipe

Vide-grenier nocturne

Samedi 24 juin | 17h à 23h
Stade Gilbert Rocci

Renseignements :
07 85 56 99 26
Facebook :
Comité des Fêtes des Pennes-Mirabeau



RENDEZ-VOUS

Fête de la musique

Plus de quarante ans après sa création, la Fête de la musique connaît le même engouement auprès du public qui la voit comme une occasion de célébrer en rythme la nuit la plus longue de l'année. L'occasion sera donnée, une nouvelle fois, de brasser les sonorités les plus traditionnelles et les plus novatrices, tout en favorisant les pratiques amateurs. Dès 18h30, les Pennois seront invités à rejoindre la place Félix Aureille où le podium accueillera plusieurs groupes et leurs différentes propositions. La Clef des chants investira en premier la scène avec ses huit chanteurs et autant de prestations dans le registre de la variété française et internationale. Puis les élèves des classes de Musiques actuelles de l'école municipale de musique s'installeront pour faire résonner leur ampli de leurs choix musicaux éclectiques avant de laisser la place au groupe Three For One. La formation de quatre musiciens que sont Jérémy Pezard à la batterie, Laurent Garcin à la guitare, Fred Augugliaro aux claviers et Jean-Marc di Martino à la basse et au chant, entamera alors la dernière partie de soirée. Avec du tempo et de la voix, de bons vieux souvenirs des années 80 et 90 remonteront à la surface, c'est sûr!

Mercredi 21 juin | dès 18h30
Place Félix Aureille
Gratuit
Renseignements : 04 91 67 17 79



CONFÉRENCE :

«GIACOMO CASANOVA»
MARDI 23 MAI | 19H | AUDITORIUM
Hiver 1769. Prenant pour prétexte la recherche d'Henriette, fille d'une riche famille provençale, par Casanova le séducteur, Christian Kert brosse le portrait de l'homme aux multiples visages, rappelant son exceptionnel destin.
Gratuit | Réservation : 04 91 67 17 79

PHILHARMONIE DE PARIS :

«CARMINA BURANA» DE CARL ORFF
VENDREDI 26 MAI | 18H30-20H | AUDITORIUM
Projection du concert interprété par le Chœur de l'Orchestre de Paris enregistré en 2015 à la Cité de la musique, avec le Chœur d'enfants de l'Orchestre de Paris et les musiciens de l'Orchestre de Paris.
Gratuit dans la limite des places disponibles.

CONFÉRENCE MIXÉE :

HISTOIRE DE LA CULTURE DJ
VENDREDI 2 JUIN | 18H30-20H30 | AUDITORIUM
Tout public.
Gratuit dans la limite des places disponibles.

PRIX UNICEF DE LITTÉRATURE JEUNESSE

SAMEDI 10 JUIN | 10H-19H | ESPACE ENFANTS
Dans le cadre de cette initiative destinée à sensibiliser aux droits de l'enfant par le biais de la lecture, une sélection de livres sur le thème de la famille à été soumise au vote des enfants et adolescents. Découvrez la présentation des gagnants!
Gratuit.

CINÉ-LIVRE JEUNESSE

(3-6 ANS)
MERCREDI 14 JUIN | 14H30-16H | ID 5
Des images et des histoires à découvrir sur le thème de la musique.
Gratuit sur inscription.

Découvrez l'ensemble de la programmation et des ateliers sur ideetheque.fr



Galas des associations

ASSOCIATION	DATE	HORAIRE	LIEU	CONTACT
Modern jazz dance	3 juin	20 ^H -00 ^H	Tino Rossi	06 03 24 62 84
Studio mélodie	3 juin	18 ^H -22 ^H 30	Jas'Rod	06 20 39 75 02
Nuit de l'illusion	10 juin	17 ^H -20 ^H	Tino Rossi	06 14 85 21 57
Clef des chants	10 juin	21 ^H -23 ^H 30	Jas Rod	06 43 15 46 24
C ^e Séquence	11 juin	14 ^H -23 ^H	Tino Rossi	07 71 06 02 27
Omannite	16 juin	19 ^H 30-21 ^H 30	Tino Rossi	06 25 86 67 13
Be bop n°1	18 juin	14 ^H -15 ^H 30 16 ^H -17 ^H 30/18 ^H -22 ^H	Tino Rossi	06 10 01 94 93
Agir	23 juin	21 ^H -23 ^H 30	Tino Rossi	06 20 75 92 39
La Porte des Étoiles	24 juin	14 ^H -17 ^H /19 ^H 30-22 ^H 30	Tino Rossi	06 71 44 43 83
City dance	25 juin	10 ^H -12 ^H /14 ^H -00 ^H	Tino Rossi	06 83 59 50 32
Cap Janet	30 juin	20 ^H -23 ^H	Tino Rossi	06 11 74 48 07
Festi'théâtre (PDE)	30 juin et 1 ^{er} juillet	20 ^H -22 ^H 14 ^H -17 ^H	Jas'Rod	06 71 44 43 83
Dance attitude «Gatsby le magnifique»	1 juillet	20 ^H -23 ^H	Tino Rossi	06 24 51 67 46
Dizzy Danse	2 juillet	18 ^H -21 ^H 30	Tino Rossi	06 17 24 73 97

ET AUSSI...

COMÉDIE MUSICALE : LA QUÊTE DU BONHEUR

Samedi 13 mai | de 20h à 22h30
Salle Tino Rossi
Comment décrire la recherche du bonheur dans un monde où les riches ayant tous les droits malmènent les plus démunis?
Par la Compagnie Fosséenne de Comédie Musicale et les danseurs de ML Danser.
Informations/réservations : 06 16 45 77 31 (Chrystèle)
Tarif : 10€, gratuit pour les moins de 10 ans | Buvette sur place

FÊTE DU PLAN DES PENNES

Du vendredi 23 au lundi 26 juin
Place du Plan des Pennes
Le Cercle du Plan des Pennes organise sa fête traditionnelle annuelle avec concours de boules, bal dansant en soirée et aioli le lundi midi.
Renseignements : 06 09 07 96 86

SYNDICAT D'INITIATIVE

PALMARES DU SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE 2023



Les résultats de la 35^e édition du salon dans la catégorie peinture : Prix de la Ville Huile / Acrylique : Sylvie Garibaldi (voir ci-dessus).
Prix du Syndicat d'Initiative Aquarelle : Pascale Bonjean
Prix du Crédit Agricole Pastel / Dessin : Béatrice Ardid
Prix du Public : Alexis Le Carpentier
Dans la catégorie sculpture, le Prix de la Ville a été décerné à Renée Marcinek.

MARCHE POPULAIRE

Samedi 6 mai : rendez-vous au Syndicat d'Initiative pour le départ de la marche annuelle labellisée Fédération Française des Sports Populaires.
Accessible à tous, le circuit balisé de 10 km passera par le moulin où une crêpe (confectionnée avec la farine produite sur place) sera offerte à chaque marcheur. Les départs seront échelonnés de 9h à 12h (inscription obligatoire).
Participation : 3€ par marcheur, incluant la licence fédérale et l'assurance.

MOULIN

Le moulin de Pallières vous ouvre ses portes pour une visite commentée par le meunier tous les mercredis, à 14h, 14h45 et 15h30. Sur réservation auprès Syndicat d'Initiative.

Renseignements : 22 rue Raspail

Tel : 04 42 02 55 14
Email : si.lespennesmirabeau@free.fr
Site : tourisme.lespennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h30.

100% POUR LES PENNES-MIRABEAU

Rien n'est pire en politique que la démagogie électoraliste et les mensonges pour parvenir à ses fins. Jouer sur les peurs et les bas instincts des électeurs, c'est pourtant ce qu'a fait M. Amaro il y a maintenant trois ans, lors de la dernière campagne municipale, en annonçant que notre maire, Michel Amiel, avait pour projet de construire 1000 logements sur la campagne Val Sec au travers d'un slogan volontairement provocateur, comme il en la recette : « 1 000 logements de plus à la Gavotte : stop ou encore ? ».

Trois années plus tard, il n'en est évidemment rien. Mieux : non seulement pas un seul logement n'a été construit, mais en plus notre maire a pesé de tout son poids auprès des services de la Métropole Aix-Marseille-Provence en charge de l'élaboration du

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) afin de préserver ce secteur de la campagne Val Sec qui constitue un des poumons verts de notre commune. « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose », disait Francis Bacon. Par sa stratégie, M. Amaro a pour objectif de distiller le doute et d'attiser une forme de haine à l'encontre de la majorité municipale, à l'image de M. Fusone dont c'est aussi la spécialité.

Contact : 100pour100plpm@gmail.com

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

La majorité vient de voter une augmentation de la taxe foncière. Nous nous sommes opposés à cette augmentation qui n'est pas nécessaire. Pour l'anecdote, cette taxe n'a toujours pas augmenté à Saint-Victoret, lieu de résidence de notre maire. Depuis les élections de 2020, soit 3 ans, les recettes (impôts, taxes, redevances, etc.) de la Ville ont augmenté de 19% (de 26 à 31 millions), soit 5 millions d'euros de recettes en plus effectuées sur le porte-monnaie des pennois. Mais où passe donc cet argent public ?

Il y a une partie dans l'inflation effectivement, mais surtout le résultat des choix de Monsieur Amiel. De nombreux recours aux cabinets de conseil sont effectués. Tout comme le gouvernement Macron, Monsieur Amiel souhaite passer par des entreprises privées plutôt que par les fonctionnaires en place

pour organiser le service public. Et ce choix coûte aux Pennois 2 millions d'euros par an. Le même montant que la hausse d'impôts... Il y a aussi le projet de la Gavotte dont le budget dérape complètement, et pourtant les travaux de la crèche n'ont pas encore commencé. Ce choix nous coûte 5 millions d'euros par an depuis 2018. Ne pourrait-on y voir la volonté d'un édile de faire construire sa pyramide monumentale en dépit de tout bon sens ? Et pour finir, nous voulions mettre en lumière les choix d'un élu qui n'arrive plus à convaincre et qui dépense sans compter. Depuis les dernières élections, les dépenses de communication de la ville ont explosé. Doublement du personnel du service communication, embauche de collaborateurs de cabinet au service du Maire, tout est bon pour faire le buzz et cela nous

coûte plus d'un demi-million d'euro par an. Alors gestion en bon père de famille ou juste du blingbling pour se redonner une bonne image ?

Vos élus : Joëlle REYNAUD FIORILE, Cathia DELAVEAU, Solange GORLIER LACROIX, Jean-Claude CABRAS, Michel SCAMARONI et Romain AMARO ensembleplpm.fr - 06 12 99 98 18

PRÉSERVER LES PENNES-MIRABEAU

EXPLOSION DE LA TAXE FONCIERE +12% Les Pennois subissent l'inflation résultant de la politique macroniste, soutenue par la majorité municipale et aujourd'hui une augmentation de la taxe foncière par cette dernière !

M le Maire se félicite de sa gagnote de près de 16 millions €, mais fait exploser les impôts. Une gestion de « bon père de famille » dit-il !

Avec de telles recettes fiscales, on espérait plus de services publics. Mais non. Coupure de l'éclairage public la nuit, fermeture du garage municipal, toujours pas de policiers de nuit, privatisation de crèche. Malgré notre opposition, la crèche de la Renardière a été confiée à « la Maison Bleue ». Voir BFMTV « Crèches, nos enfants en danger » : maltraitances, personnel non qualifié... LES PENNES MIRABEAU VILLE AMIE DES

ENFANTS. Les investissements dans de nouvelles infrastructures baissent dangereusement. L'entretien des infrastructures existantes totalement dégradées ne sera pas assuré. Près d'1/4 du budget passe encore pour la requalification de la Gavotte, projet de 2016. La masse salariale va augmenter de 400 000€, alors qu'il y a 11 agents de moins. Difficile d'obtenir des réponses de M le Maire et de son adjoint aux finances. Il est facile d'augmenter les taxes, mais gérer les dépenses de façon cohérente et rigoureuse pose un réel problème à la Majorité municipale.

Lors du débat sur le budget, M Musso, adjoint aux finances, dépassé par la situation, ne parvenait plus à lire un simple tableau de comptes. Confusion de chiffres, d'intitulés de colonnes. On pourrait en sourire,

s'il ne s'agissait pas de notre argent. Comme tout un chacun se plaît à le faire, nous pouvons comparer notre commune à celle de Fréjus ou Perpignan, villes RN. Leurs impôts n'augmentent pas. Les loyers sont encadrés par la loi, mais il est certain que les hausses des impôts fonciers seront répercutées sur ceux-ci. Propriétaires ou locataires, tous les Pennois seront touchés par cette augmentation.

Contact : Maximilien Fusone au 06 03 45 45 78 et par mail lespennes.bleumarine@gmail.com

NOUS PENNOIS, ÉCOLOGISTES, CITOYENS, SOLIDAIRES

L'eau, bien commun à protéger Il y a quelque temps, j'ai été interpellée par une habitante du village, qui m'informait que lors de l'arrosage du stade, beaucoup d'eau se gaspillait, car les jets débordaient largement sur le macadam et ce, pendant très longtemps.

À l'heure où tout le monde s'inquiète sur les ressources en eau, le problème de l'arrosage urbain dans les villes méditerranéennes est une question importante qui doit être repensé dans les municipalités, à cause du dérèglement climatique. Le climat va devenir plus sec et plus chaud, et cela rendra l'arrosage des espaces verts d'autant plus nécessaire.

Malheureusement, cet arrosage participe aussi à l'épuisement des ressources en eau et de plus, deviendra très coûteux pour la commune et ses

habitants, notamment en cas d'utilisation d'eau potable. Il existe des solutions pour résoudre ce problème d'arrosage urbain sous notre climat. L'une d'elle consiste à utiliser des techniques d'irrigation efficaces qui permettent de réduire la quantité d'eau nécessaire à l'arrosage tout en maintenant la qualité des espaces verts. Par exemple, les systèmes d'irrigation goutte à goutte réduisent drastiquement la quantité d'eau utilisée pour l'arrosage en ciblant directement les racines des plantes.

D'autres solutions incluent la plantation d'espèces végétales adaptées qui nécessitent moins d'eau. Certaines espèces, comme les lavandes, le thym, le romarin, la ciste ou les oliviers sont très bien adaptées aux conditions méditerranéennes

Mais il est aussi essentiel de surveiller tout gaspillage inutile. Le cas cité plus haut en est un exemple. Les fuites d'eau, contribuent largement elles aussi à ce gaspillage. Les solutions durables existent. Elles permettent maintenant un équilibre entre les besoins de la population et la protection de l'environnement. J'espère que notre commune est consciente de ce problème et qu'elle met tout en œuvre pour préserver ce bien essentiel : l'eau.

Rosy INAUDI pour « Nous Pennois, écologistes, citoyens, solidaires » rosyinaudi1@gmail.com

			PRATIQUE
	RENDEZ-VOUS AVEC M. LE MAIRE Adressez votre demande à l'attention de M. le Maire : soit par mail sur cab.maire@vlpm.com , soit par courrier à « BP 28 / 13758 Les Pennes-Mirabeau Cedex	Sur rendez-vous	Hôtel de Ville 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau 09 69 36 24 12
	ADJOINTE AU MAIRE Mme. Joëlle Baltz, adjointe déléguée à l'Espace Famille, reçoit les Pennois souhaitant des informations ou exposer leurs éventuelles difficultés	Permanence les 1 ^{ers} mercredi de chaque mois 15h-18h sur rendez-vous	Hôtel de Ville 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau 04 91 67 16 61
	CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE Mme Agnès Amiel reçoit sur rendez-vous	Permanence le 2 ^e mardi du mois à partir de 18h	Salle des Bouroumettes, 7 chemin de Pierrefeu (à côté de la crèche) Les Pennes-Mirabeau 04 13 31 12 31
PERMANENCES	CONSEILLER RÉGIONAL M. Maximilien Fusone reçoit sur rendez-vous	Permanence les mercredis à partir de 17h30	Salle des Bouroumettes, 7 chemin de Pierrefeu (à côté de la crèche) Les Pennes-Mirabeau 06 03 45 45 78 maximilien.fusone@gmail.com
	DÉPUTÉ M. Mohamed Laqhila, Député des Bouches-du-Rhône M. Bernard Fiochi, Collaborateur parlementaire de M. Mohamed Laqhila	Sur rendez-vous : les lundis et vendredis Tous les jours	Office Meeting 485, rue Marcellin Berthelot 13290 Aix-en-Provence 06 14 33 85 94
	MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE Sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	Permanences suspendues jusqu'à nouvel ordre	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence 04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
	ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence 04 42 21 72 30
	PERMANENCES NOTARIALES	Sur rendez-vous : Les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis de chaque mois 9h-12h	Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat 22, rue Saint Dominique - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 91 67 17 00
	ÉCRIVAIN PUBLIC Permanences assurées par Mmes. Le Deuff et Spisso.	Sur rendez-vous	CCAS des Pennes 8, avenue du Général Leclerc 04 91 67 17 37

PERMANENCES JURIDIQUES	CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Edouard Alexander reçoit sur rendez-vous	Le 1 ^{er} mercredi du mois de 14h à 17h	Ancienne mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 91 67 17 88
	CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) Sur rendez-vous	Le 3 ^{ème} mercredi de chaque mois 9h-12h sur rendez-vous	
	APERS (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE) Service d'aide aux victimes d'infraction pénale	Permanences sur rendez-vous les 2 ^{ème} (au CCAS), et 4 ^{ème} (au BME) jeudis du mois 9h-12h	CCAS des Pennes 8, avenue du Général Leclerc et BME, Ancienne mairie annexe de la Gavotte (voir ci-dessus) 04 42 52 29 00

ACTION SOCIALE	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...	Chef-lieu : du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-17h30 Gavotte : Fermeture définitive	Chef-lieu : 8, avenue Général Leclerc (Parking de La Poste) Gavotte : Fermeture définitive 04 91 67 17 37
	CAF 13 Permanences téléphonique de la CAF	tous les jours de 13h30 à 16h30	04 86 17 91 97
	CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h	L'Atrium bât. A 4, av. M. Pagnol Aix-en-Pce 10 av. José Nobre Martigues (mardis seulement) 39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr
	EPE (ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS) Permanences d'écoute assurée par un psychologue, sur rendez-vous.	Deux mercredis et un samedi par mois	13, rue Jean Aicard les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 42 59 64 53
	CPAM DES BOUCHES-DU-RHÔNE (ASSURANCE MALADIE)		CPAM 13 13421 Marseille cedex 20 www.ameli.fr

EMPLOI/LOGEMENT	DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX ET EMPLOIS La demande de rendez-vous s'effectue les lundis, mardis et mercredis, de 9h à 12h.	Permanence 2 mardis par mois de 9h à 12h	Hôtel de ville (Mairie) 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau 09 69 36 24 12
	PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 Le vendredi de 8h30 à 12h30	Le Floricity Bâtiment A ZAC Bausset-Florides - RD9 13700 Marignane 3949 www.pole-emploi.fr
	MISSION LOCALE Informations sur la recherche d'emploi et la formation	Sur rendez-vous	004 91 67 17 88 Fax 04 91 67 16 93 emploi@vlpm.com
	PLIE (PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI) Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	Sur rendez-vous	Impasse Merlusse Parc Saint-Georges La Gavotte 04 42 52 80 10
	ADIL 13 (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE) Conventionnée par le ministère chargé du Logement, elle a pour vocation d'offrir au public des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur toutes les questions relatives à l'habitat.	Sur rendez-vous : les 1 ^{er} et 4 ^e vendredis de chaque mois 9h-12h	Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat 22, rue Saint Dominique - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 91 67 17 00

DÉCHETS	RAMASSAGE DES DÉCHETS À DOMICILE Encombrants et déchets verts		0810 00 31 10
	DÉPÔT EN DÉCHETTERIE (pour les particuliers) Déchets dangereux, encombrants, gravats, ferrailles, végétaux, huiles de vidange, piles, batteries, pots de peinture, huile végétale	du lundi au samedi 9h-12h 14h-18h et dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes

La Porte des Étoiles et la ville des Pennes-Mirabeau présentent

20 et 21 mai 2023

Lou Mirabeou

Les Pennes - Mirabeau

La Provence



2022 - 2024



CAISSE D'ÉPARGNE
CEPAC



DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU RHÔNE



LAMETROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



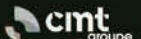
Les Pennes-Mirabeau



LA PORTE
des Étoiles



France
bleu
provence



cmt
groupe